



# Vigne

**N°19**  
**BILAN**  
**01/12/2020**



#### Animateur filière

Corinne BORDEAU  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
[corinne.bordeau@fredon-na.fr](mailto:corinne.bordeau@fredon-na.fr)

Suppléance :  
Stéphane MESLIER

**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
[stephane.meslier@fredon-na.fr](mailto:stephane.meslier@fredon-na.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne /  
Edition Haut-Poitou N°X  
du JJ/MM/AA »*



Edition **Haut-Poitou**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## BILAN DE LA SAISON 2020

**Le bilan climatique**

**Le bilan phénologie**

**Le bilan sanitaire**

Fréquence et intensité des attaques des principaux bio-agresseurs de la vigne

# Le réseau de surveillance

- **Les observateurs**

Les Bulletins Santé du Végétal Vigne Haut-Poitou de la campagne 2020 ont été rédigés grâce aux informations transmises par 12 viticulteurs et 1 technicien. Ce réseau est établi sur les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres. Depuis 10 ans nous notons une bonne stabilité du nombre de participants.

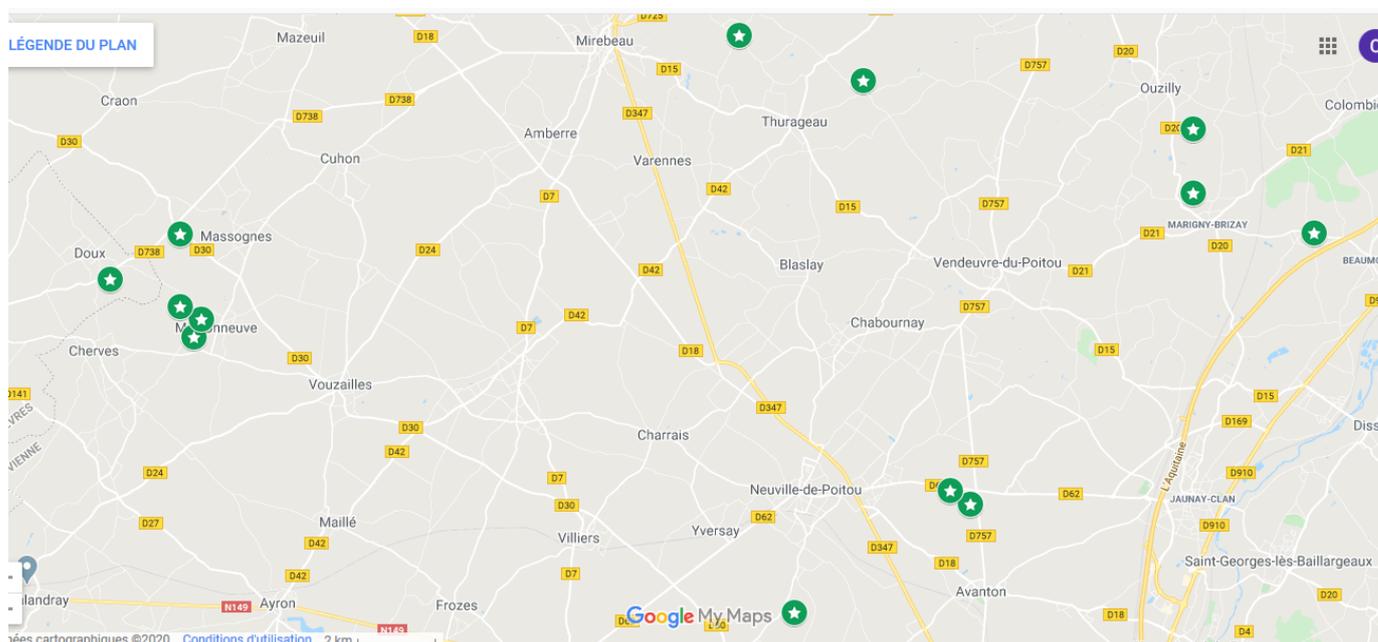
- **Les parcelles observées**

Le réseau a été mis en place en 2010 afin de répondre aux besoins d'une édition BSV vigne spécifique au vignoble du Haut-Poitou.

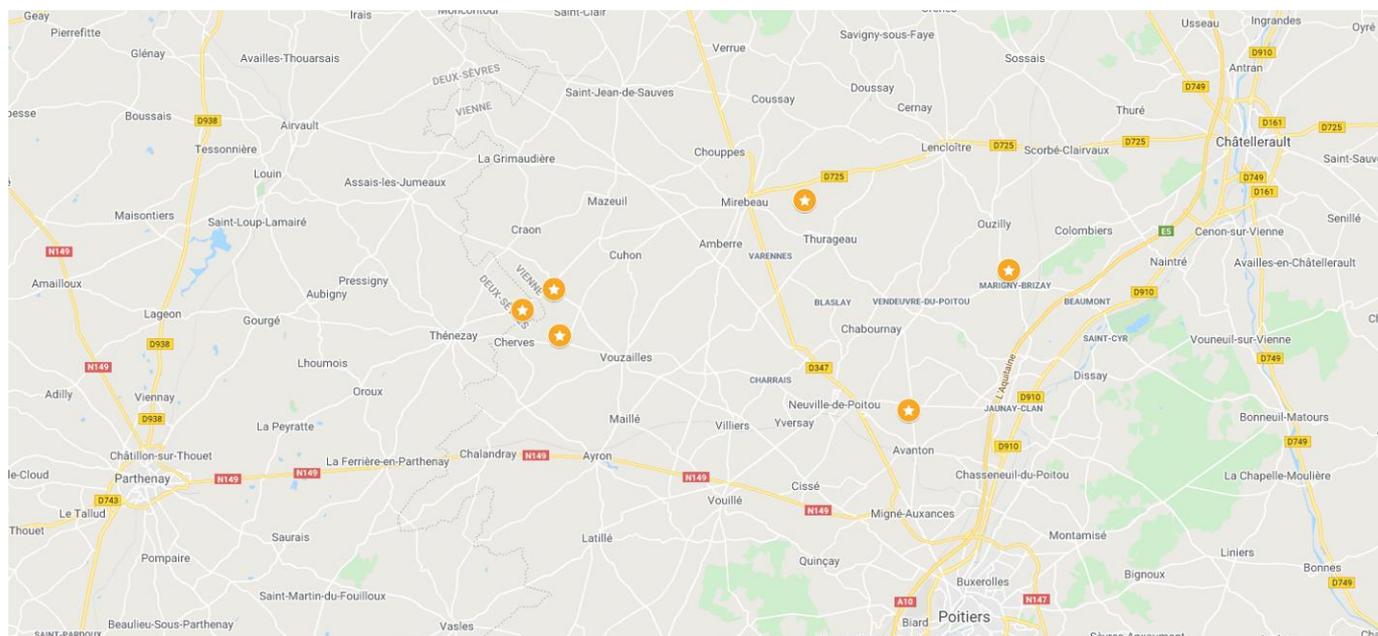
En 2020, le réseau de surveillance repose sur 2 thématiques principales : une surveillance des ravageurs et une surveillance des maladies de la vigne.

Le réseau des ravageurs s'appuie principalement sur des données de piégeages (tordeuses et cicadelles). Ces informations sont complétées par des observations hebdomadaires faites en parcelles.

## Réseau de piégeages tordeuses



## Réseau de piégeages cicadelles



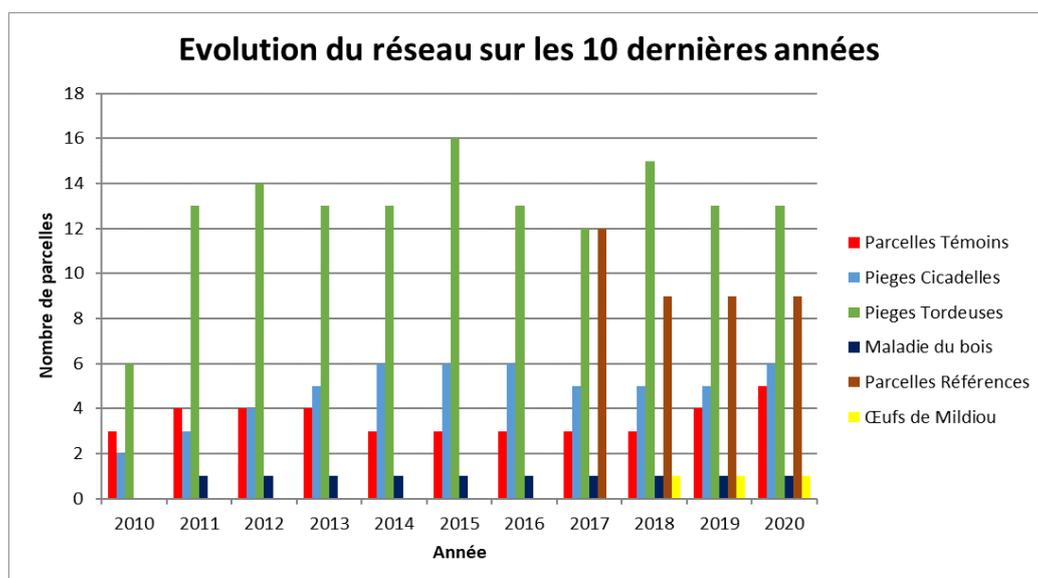
Le réseau d'observations des maladies s'appuie sur des parcelles témoins. Un témoin est une portion de parcelle qui ne reçoit aucun traitement phytosanitaire. Il permet d'informer de la présence ou de l'absence des maladies fongiques, de détecter l'apparition des premiers symptômes et d'évaluer le niveau de pression du parasite. En parallèle, nous appuyons aussi nos observations sur un réseau de parcelles de références. Celles-ci sont conduites de façon conventionnelle ou biologique par le viticulteur et ne changent en rien sa façon de travailler. Ces observations permettent de signaler les premières sorties de taches, ou encore des événements très localisés (orages de grêle...).

### Réseau de témoin (bleu) et de parcelles de références (vert)



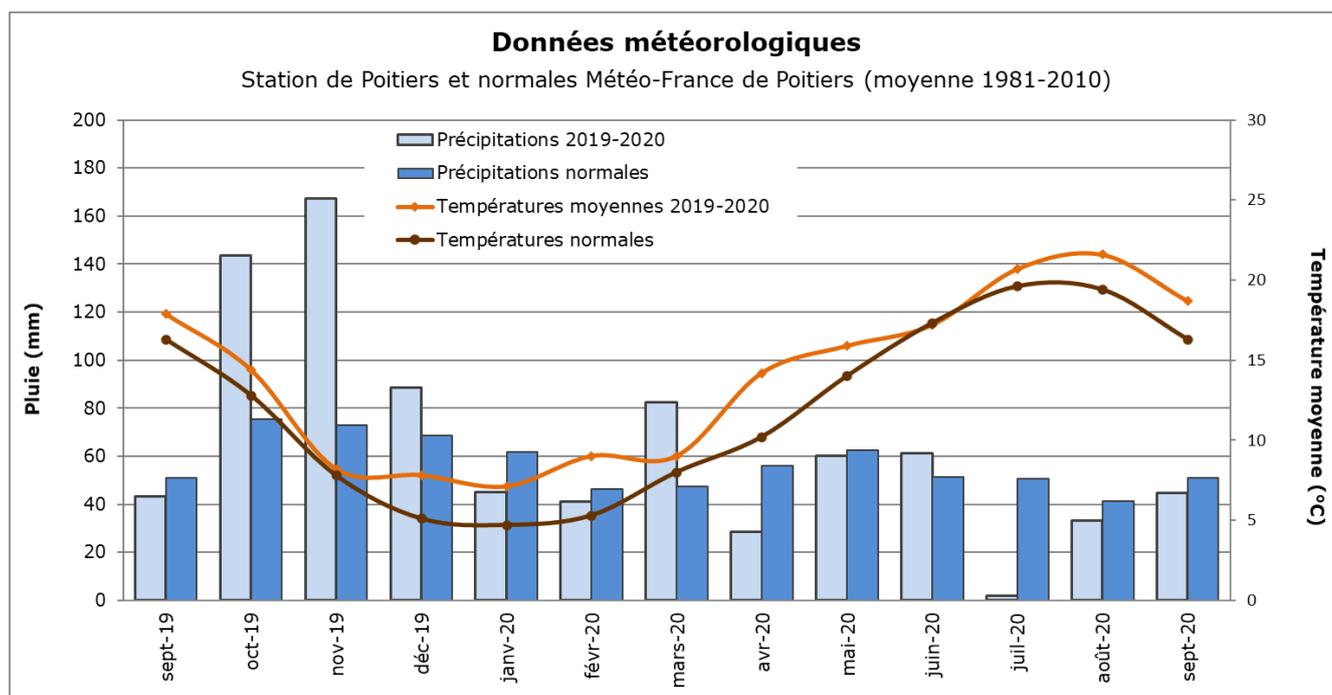
Enfin, le réseau est complété par un suivi du développement des œufs de mildiou qui subissent les conditions climatiques du vignoble et par le suivi d'une parcelle de sauvignon basée à Marigny Brizay, dans laquelle sont observées les maladies du bois (Eutypiose, Esca et BDA). Cette dernière est suivie depuis 10 ans.

Depuis sa mise en place, nous observons une relative stabilité au niveau du nombre de parcelles observées. 32 parcelles en 2019 et 34 parcelles en 2020.



En complément, les observations sont enrichies par des signalements ponctuels, remontés par les viticulteurs ou techniciens de terrain.

# Conditions climatiques



## Automne 2019 (sept/oct/nov/déc) : très pluvieux.

La pluviométrie automnale a été fortement excédentaire surtout pour les mois d'octobre (+90 %) et novembre (+130 %). Les températures sur la même période sont plus chaudes que les normales notamment au mois de décembre (+2.7°C par rapport à un mois de décembre de la moyenne trentenaire).

## Hiver 2019-2020 (janv/fév/mars) : hiver chaud.

Avec un mois de mars relativement humide qui compense les deux mois précédents en-dessous des normales, le cumul des précipitations hivernales 2020 s'établit à 168.5 mm contre 155.4 mm (moyenne trentenaire pour la même période). Les températures moyennes de janvier (+2.4°C), février (+3.7°C) et mars (+1°C) sont toutes au-dessus des normales. Notons également que sur cette période de 90 jours, seulement 11 jours (4 en janv, 4 en fév. et 3 en mars) ont des températures minimales qui passent en-dessous du 0°C. C'est l'hiver le plus chaud depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle (source Météo-France).

## Printemps 2020 (avril/mai/juin) : sec et ensoleillé.

Le cumul des précipitations du mois d'avril est déficitaire (-49 %) par rapport à la moyenne tandis que mai et juin s'en rapprochent. Les températures moyennes du mois d'avril 2020 sont supérieures de +4°C par rapport à la moyenne, celles du mois de mai sont aussi au-dessus de +1.9°C et enfin celles de juin sont proches de la moyenne trentenaire.

Cette douceur printanière a permis à la vigne un bon débourrement et une avance d'une à deux semaines au niveau phénologique. Depuis 2017, les printemps sont plus chauds que ceux de la moyenne trentenaire.

## Été 2020 : sec et chaud.

L'été 2020 a été marqué par des températures supérieures aux valeurs saisonnières (+1.1°C) en juillet, (+2.2°C) en août et (+2.4°C) en septembre.

Juillet a été exceptionnellement sec. Août et Septembre ont été peu arrosés. Le cumul des précipitations n'excède pas les 80 mm sur la période de ces trois mois.

Données climatiques Station de Poitiers	Normales saisonnières (Janvier à novembre)	Année 2019 (Janvier à novembre)	Année 2020 (Janvier à novembre)
Moyenne des températures minimales	7,2	8,4	<b>9,4</b>
Moyenne des températures maximales	17,4	18,7	<b>19,4</b>
Moyenne des températures moyenne en °C	12,3	13,6	<b>14,4</b>
Cumul des précipitations en mm	616,8	679	<b>496</b>

Depuis le début de l'année, les températures moyennes sont toutes au-dessus des normales, plus chaudes de +2°C aussi bien pour les températures moyennes que pour les minimales et les maximales. A ce jour, et pour la même période, nous constatons, sans réelle surprise, que l'année 2020 est aussi plus chaude que l'année 2019 de +0.8°C en ce qui concerne la moyenne des températures moyennes.

Parallèlement à ce réchauffement notoire, le cumul des précipitations depuis le début de l'année marque un déficit de près de 120 mm par rapport à la moyenne trentenaire.

## Stade phénologique (échelle BBCH)

### • Sauvignon et Chardonnay

Depuis 2010, première année d'édition du BSV Haut-Poitou, l'année de référence en précocité est 2011 et l'année de référence tardive est 2013.

Pour le cépage Sauvignon

	Floraison	Fermeture
Année de référence précoce	29-mai	05-juil
Année de référence tardive	05-juil	13-août
Année 2019	22-juin	23-juil
Année 2020	01-juin	21-juil

Pour le cépage Chardonnay

	Floraison	Fermeture
Année de référence précoce	24-mai	27-juin
Année de référence tardive	02-juil	06-août
Année 2019	16-juin	23-juil
Année 2020	26-mai	21-juil

Avec les températures de printemps clémentes, le débourrement 2020 a été plutôt rapide par rapport à d'autres années.

- Au 30 mars, le Chardonnay est entre le stade première feuille étalée et 2 feuilles étalées.
- Au 15 avril, Chardonnay et Sauvignon sont à trois feuilles étalées.
- Le 26 mai, pleine floraison pour le Chardonnay et début floraison pour le Sauvignon. Avec une semaine quasi-estivale entre le 25 mai et le 2 juin, nous constatons le 03 juin que le Chardonnay est à nouaison et le Sauvignon à fin floraison.
- Le début de la fermeture est constaté le 07 juillet et la fin de la fermeture est effective pour les deux cépages 15 jours plus tard soit le 21 juillet.

Avec des vendanges fin août / début septembre, nous sommes sur une année à tendance précoce.



## Durée d'incubation du mildiou en fonction de la température

(Source : Guide Viticulture Durable Charentaise)

<b>Température (°C)</b>	12	14	16	18	20	22	24	26	28
<b>Incubation (jours)</b>	14	10	8	6	5	4	4	4	6

### Suivi en parcelles

Cette année, la maturité des œufs d'hiver (échantillon Charentes) est plus précoce d'une dizaine de jours comparativement à l'année dernière (17 avril). Selon le Modèle Potentiel système, « le risque potentiel » n'est pas favorable au développement du Mildiou à cette date en Poitou. Ce n'est qu'à partir du 15 avril que le modèle calcule la maturité des œufs.

C'est à partir de la semaine 16 que le modèle calcule les premières contaminations pré-épidémiques (interprétation IFV). A partir du 28 avril, le modèle calcule une augmentation du risque potentiel qui coïncide avec la pousse active de la vigne (présence de pampres) et les conditions météorologiques favorables au mildiou. Début mai, le risque potentiel est important. A ce stade, nous n'avons pas détecté de taches de mildiou dans les témoins. En revanche, le 7 mai, il nous a été signalé la première tâche sur pampre. Le 17 mai, la première tâche sur feuille est observée dans le témoin de Neuville du Poitou et sa parcelle de référence attenante. A noter, la quasi-absence de fructifications face inférieure des feuilles.

Ce n'est qu'à partir du 26 mai, que nous notons une intensification de l'expression de la maladie. Dans trois témoins, Neuville, Mirebeau et Marigny Brizay des taches sont observées. Dans ce dernier, la fréquence est de 28 % de ceps touchés. A cette période, nous notons quelques taches dans la parcelle de référence de Mirebeau et Thurageau. Quelques sorties de taches en situation protégée à Marigny-Brizay nous sont aussi signalées. Ces différentes observations sont sans aucun doute le fruit des contaminations qui ont eu lieu lors des précipitations du 10 mai. (> 40 mm dans le vignoble).

Début juin, l'évolution du mildiou dans le témoin de Marigny Brizay se poursuit, tandis que nous n'observons que très peu d'évolution dans les autres parcelles. La première grappe atteinte est observée le 9 juin. La maladie évolue dans le témoin de Marigny et sa référence tout au long du mois de juin (rot gris et un début de rot brun observé le 16 juin). Au 30 juin, dans le témoin de Marigny, la maladie poursuit sa progression. 100 % des ceps sont atteints. La maladie progresse fortement sur jeunes feuilles. Nous rencontrons d'ores et déjà des taches en mosaïques sur feuillage. En revanche, malgré un risque potentiel fort, l'expression de la maladie dans les autres parcelles reste discrète et les quelques taches s'assèchent.

Les comptages de pré-récolte (18/08) dans les parcelles attenantes aux témoins confirment l'absence de mildiou sur grappe (comptage fait sur 900 grappes). En conjuguant les observations dans les témoins non-traités et les observations réalisées en conditions protégées, la **situation « mildiou » 2020 dans le vignoble du Haut-Poitou est saine**. Contrairement à d'autres vignobles de France beaucoup plus impactés par cette maladie.

 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**

### • Oïdium

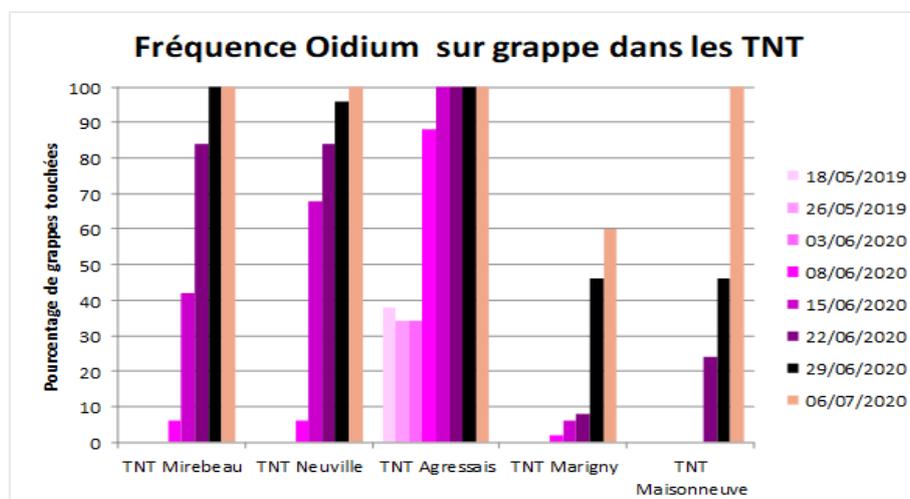
La période de **réceptivité maximale se situe entre le stade 57 (boutons floraux séparés), et le stade 79 (fin de la fermeture de la grappe)**.

Dans de nombreuses parcelles à cépage précoce, le stade de sensibilité maximale à l'Oïdium est atteint le 28 avril (les boutons floraux de l'inflorescence sont séparés). Le modèle indique une situation globalement favorable au développement du champignon et les premières contaminations épidémiques sont calculées de manière éparse sur le nord du vignoble du Haut-Poitou. Début mai le risque oidium se maintient.

Le 11 mai, l'oïdium est détecté dans deux témoins non traités sur cinq. Sur le témoin de Neuville, 4 ceps sur 50 sont touchés. Le témoin de Thurageau (parcelle historiquement très sensible) subit une explosion d'expression de symptômes. Très rapidement, ce témoin est réduit et passe de 50 ceps non protégés à 8. Nous constatons une propagation de la maladie extrêmement rapide à tous les organes. Effectivement, il a été trouvé logiquement sur feuille mais aussi sur inflorescence et rameau. Dès le 18 mai, le témoin réduit de Thurageau présente 100 % des pieds touchés avec 68 % de feuilles atteintes et 38 % d'inflorescences atteintes. En revanche, il n'y a pas d'évolution dans les autres témoins.

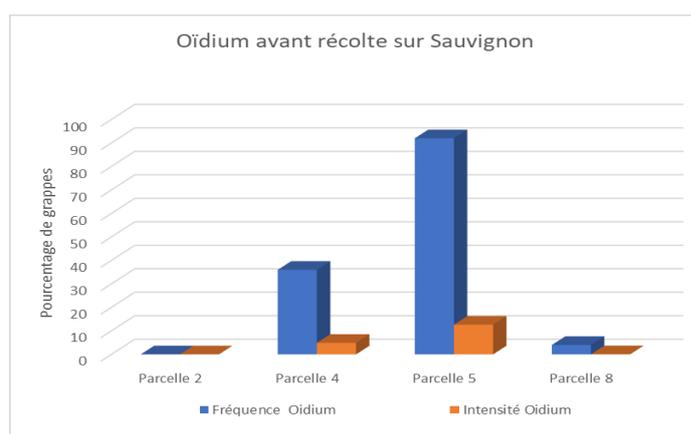
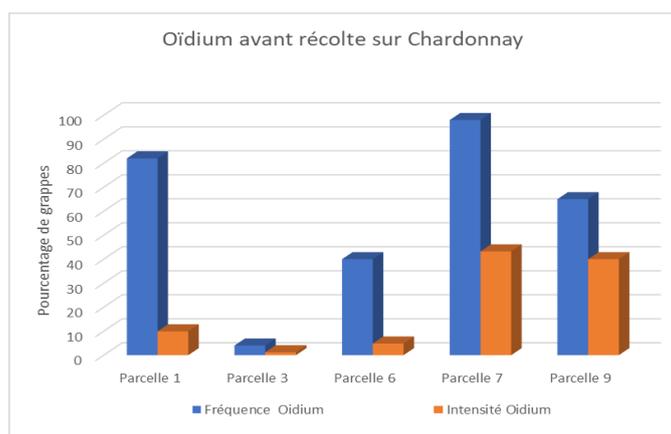
Fin mai, le risque potentiel reste fort et l'oïdium évolue dans 3 témoins sur 5 (Thurageau, Neuville du Poitou et Mirebeau). Sur Thurageau, l'intensité des symptômes est plus marquée et la fréquence sur feuille passe de 68 % à 90 %. Dans ce témoin, plus d'un tiers des grappes sont touchées.

Début juin, l'oïdium progresse, les 5 témoins expriment la maladie. Dans 2 parcelles de référence connues pour être sensibles à l'oïdium, la maladie a été détectée sur feuilles mais aussi sur grappes en conditions protégées. Dès la mi-juin, des signalements de symptômes d'oïdium sur feuille nous sont signalés sur parcelles protégées. Sur le secteur de Mirebeau, l'oïdium a été décelé sur feuilles mais aussi sur grappes.



En juillet, des comptages sur grappes ont eu lieu dans 9 parcelles de référence et 3 parcelles de tour de plaine. **Sur ces 12 parcelles**, 3 d'entre elles ne présentent pas de symptôme d'oïdium, 1 présente moins de 10 % de grappes touchées et les **8 autres sont au-delà des 10 %** de grappes touchées. Parmi ces 8 parcelles en conditions protégées, 5 d'entre elles montrent une fréquence sur grappe supérieure à 80 % avec des intensités relativement fortes sur certaines grappes.

**Cette année a été favorable au développement de l'oïdium.** Nous avons eu un été chaud et sec, avec des températures depuis la mi-mai qui sont optimales pour le développement de cette maladie (20-25°C) et de fortes hygrométries la nuit. De plus, globalement cette année, nous avons une charge en vendange relativement importante qui limite l'aération des grappes. En effet, nous constatons que les grappes bien aérées et exposées au soleil sont beaucoup plus saines que celles qui sont au cœur de la végétation. Tous ces éléments font que la maladie cette année est omniprésente dans le vignoble du Haut-Poitou quel que soit le cépage. Il sera malgré tout utile aussi de mettre en parallèle la climatologie avec les couvertures phytosanitaires.



📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

- **Black-Rot**

Cette maladie est généralement maîtrisée lors de la lutte contre le Mildiou et l'Oïdium et ne pose que très rarement des problèmes dans le vignoble du Haut-Poitou.

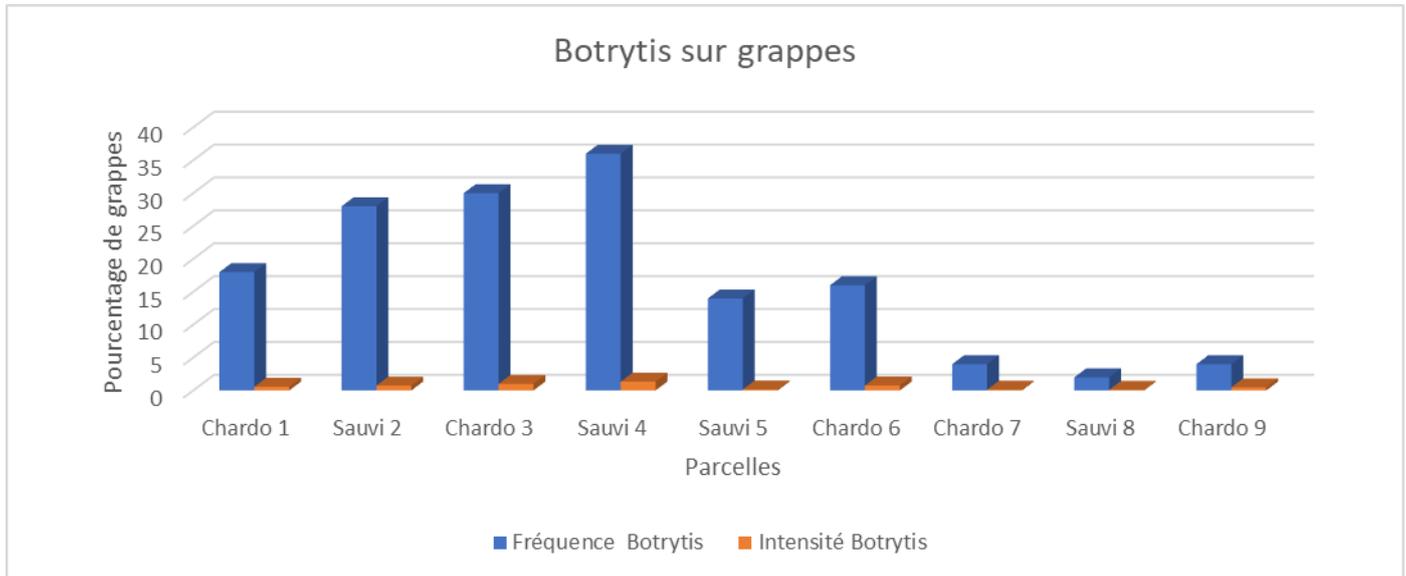
Cette maladie est quasiment passée inaperçue cette année dans le vignoble.

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

## • Botrytis

Nous avons constaté la présence régulière de la maladie sur grappes mi-août. Mais les intensités d'attaques sont restées très faibles quel que soit le cépage. En effet, les conditions climatiques de mi-août à mi-septembre sont restées relativement sèches (à peine 35 mm sur le mois). Evitant ainsi la fructification du Botrytis sur les baies atteintes.

La vendange s'est déroulée sous de bonnes conditions climatiques.



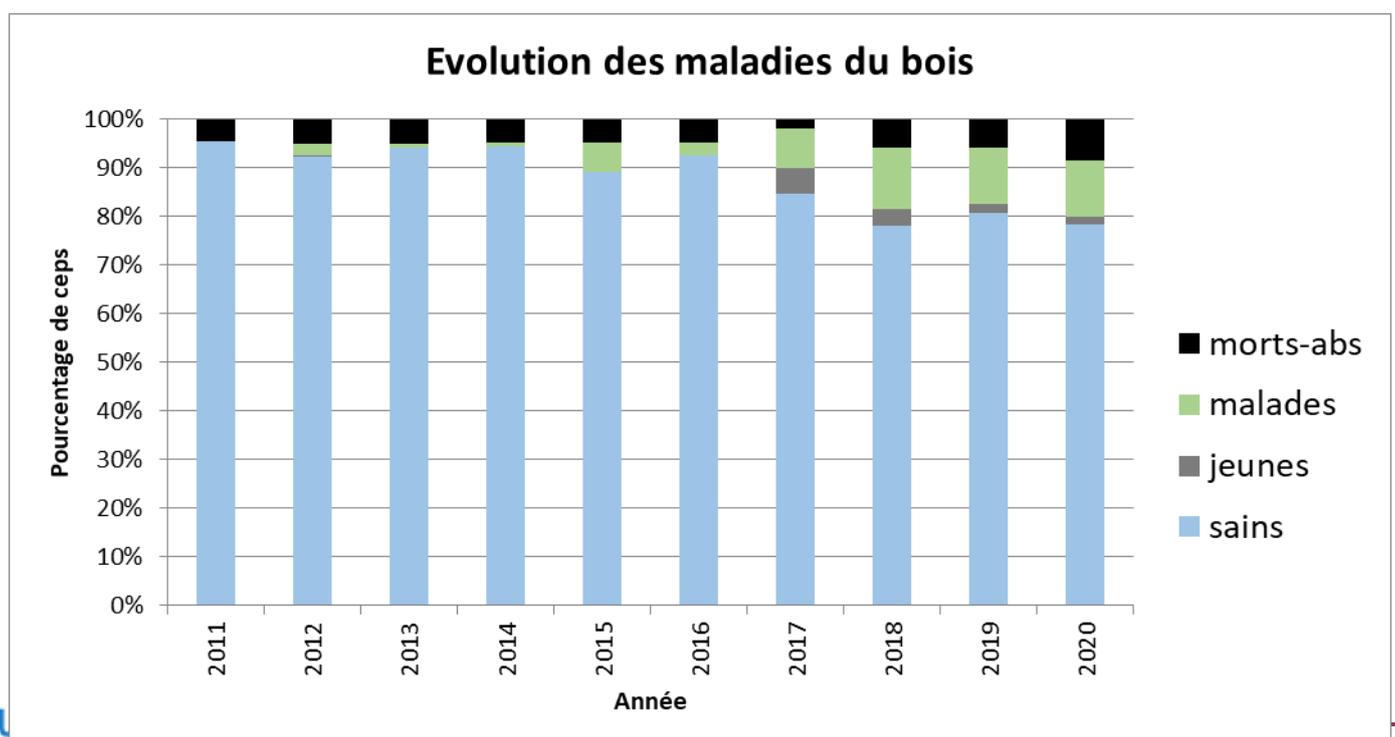
[Consultez la fiche « \*\*Botrytis\*\* » du Guide de l'Observateur](#)

## • Maladies du bois

Les premiers symptômes sévères ont été observés au vignoble dès le 16 juin dans une parcelle de Sauvignon. Les températures élevées et le déficit hydrique, favorisent l'expression de ces maladies.

Afin de lutter contre les maladies du bois, il convient de marquer les ceps malades pour les retrouver l'hiver afin de les remplacer ou de les recéper au moment de la taille. Très souvent, ces pieds restent peu productifs ou sont carrément improductifs.

Depuis 2011, un suivi d'une parcelle de Sauvignon (Porte greffe : Fercal) plantée en 2004 sur 6 rangs, soit 583 ceps, est spécifiquement réalisé.



Dès 2012, les premiers symptômes de maladies du bois ont été constatés. L'expression des maladies du bois reste à un niveau élevé depuis 4 ans. 10 à 12 % des ceps présentent des symptômes et environ 8 % des ceps meurent pour diverses raisons non identifiables. En 2016, les notations ont été difficiles car la parcelle a été fortement grêlée et les observations ont été vraisemblablement en deçà de la réalité. Depuis 2017, le viticulteur a entrepris une démarche de complantation plus ou moins contrariée par des épisodes de gel.

 Consultez la fiche « [Esca et Black Dead Arm](#) » du Guide de l'Observateur

## Ravageurs

- Vers de la grappe

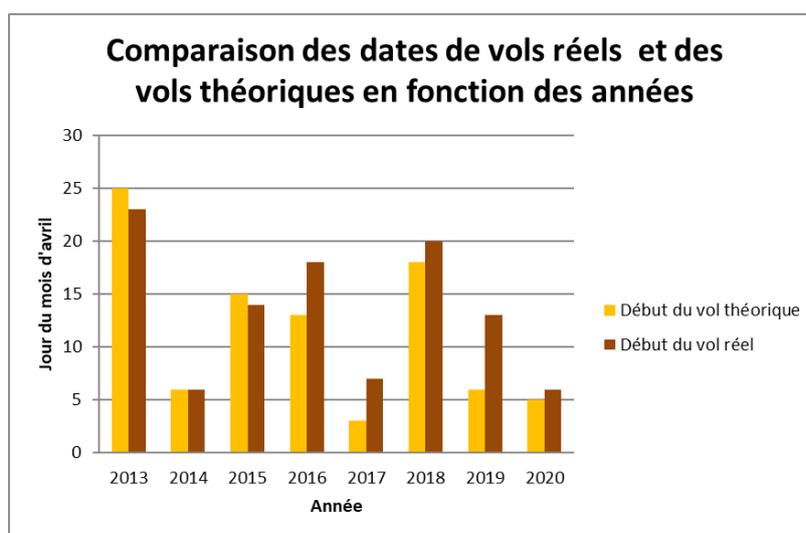
### Quelques éléments de biologie

La chenille présente un stade baladeur puis elle perfore les boutons floraux qu'elle agglomère par un fil soyeux : le glomérule. La nymphose dure une quinzaine de jours.

La pose des pièges tordeuses s'est réalisée fin mars-début avril.

Depuis 8 ans, nous constatons que le calcul théorique du début du vol est particulièrement synchronisé (un peu moins en 2019) avec les observations de terrain de début de piégeages. (*Calcul du vol théorique – modèle de ROEHRICH : le cumul des températures moyennes à partir du 1<sup>er</sup> février doit atteindre 560°C*).

Dans le BSV n°2 du 31 mars 2020, nous indiquions que le modèle estimait une date théorique de **début de vol au 05 avril**. La première capture de tordeuse est enregistrée le 06 avril à Thurageau.



Les données de piégeage sont transmises par les observateurs tous les lundis. Elles nous permettent d'élaborer la courbe de vol ci-dessous. Ainsi, nous pouvons définir les débuts de vol, les pics et la fin des vols pour chacune des générations, afin de mieux gérer les risques sanitaires sur grappes.

### 1<sup>ère</sup> Génération

Le vol a débuté le 06 avril et s'est estompé à partir du 05 mai. Nous avons observé le pic de vol le 15 avril. Cette année, le nombre de captures a été divisé par 2 par rapport à l'an passé (avec le même nombre de pièges).

### 2<sup>ème</sup> Génération

Le vol de seconde génération a débuté le 06 juin et s'est achevé vers 07 juillet). Le pic de vol a été observé le 25 juin. Nous avons capturé en moyenne un peu plus de 4 papillons lors du pic de vol par piège et par parcelle. L'intensité de piégeage en deuxième génération a été plus faible que l'année dernière où nous comptons une moyenne d'environ 18 papillons/piège au moment du pic.

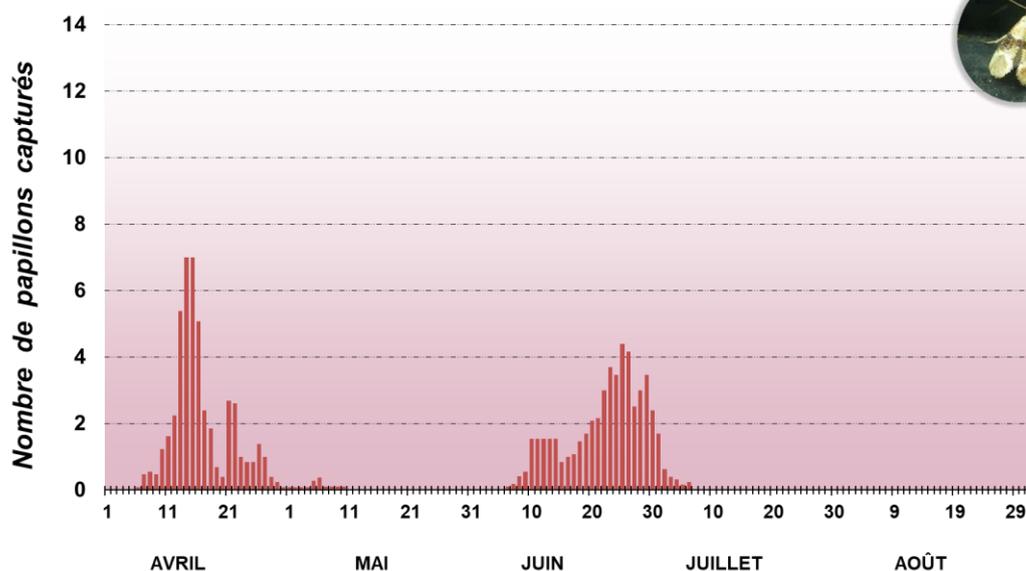
## Courbe de piégeage de Cochylis

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

COCHYLIS en Haut-Poitou : piégeage sexuel moyen (2020)

Vigne



*Remarque* : le vol d'Eudémis comme chaque année reste discret dans le vignoble du Haut-Poitou.

### **Comptage des glomérules en post-floraison pour appréhender d'éventuels dégâts :**

Les comptages de glomérules ont été réalisés après la fin du premier vol en semaine 23 et 24 (BSV n°11 et n°12).

En Haut-Poitou, le seuil indicatif de risque est de 50 glomérules pour 100 grappes observées.

**Aucun dépassement du seuil indicatif de risque** n'a été observé cette année : sur 17 comptages enregistrés, le plus élevé faisait état de 36 glomérules pour 100 inflorescences observées.

#### **Chenille de Cochylis sortie de son glomérule**

(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)



### **Comptage des perforations pour appréhender d'éventuels dégâts**

Le seuil indicatif de risque s'établit à 10 perforations pour 100 grappes.

Les comptages réalisés après la fin du deuxième vol font état de 5 parcelles sur 9 observées avec plus de 10 perforations pour 100 grappes observées. Grâce aux conditions météorologiques favorables (temps sec) en pré-vendange et pendant la vendange, les perforations de tordeuses, portes d'entrée du botrytis, ont du coup été très peu impactantes en termes de dégâts préjudiciables.

#### **Botrytis et perforation de tordeuse sur baies en parcelle de référence**

(Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)



Consultez la [fiche technique « vers de la grappe »](#)

## • Les cicadelles

### Les cicadelles vertes

Le piégeage des cicadelles vertes adultes sert à connaître la dynamique des vols. Il permet d'optimiser les comptages de larves, d'évaluer les risques et d'alerter préventivement avant les dégâts.

La surveillance des larves se fait 3 semaines après le pic de vol, les cicadelles pouvant être à l'origine de dégâts avant véraison (grillures des pourtours des feuilles). Le seuil en Haut-Poitou est de 50 larves pour 100 feuilles.



**Cicadelle des grillures**

(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

En 2020, le pic de vol est atteint autour du 25 juin. Nous avons enregistré cette année 2 parcelles dépassant les 50 larves pour 100 feuilles observées. Cependant, aucun dégât préjudiciable ne nous a été signalé par les viticulteurs.

### Les cicadelles de la flavescence dorée

Les larves de cicadelles de la flavescence dorée sont souvent observées dans le vignoble. A ce jour en Haut-Poitou, il n'y a pas de foyer de flavescence dorée. Toutefois, en fin d'été, FREDON Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de la surveillance des organismes réglementés déléguée par le SRAL Nouvelle-Aquitaine, assure une prospection afin d'éviter tout risque de développement de cette maladie sur le vignoble puisque son vecteur y est présent. Aujourd'hui, la flavescence dorée n'a pas été détectée en Haut-Poitou, en revanche, la présence de l'autre jaunisse à phytoplasme, le bois noir, est confirmée par analyse dans le vignoble.

## • L'érinose

Les symptômes d'érinose sont dus à des acariens spécifiques : les phytoptes de l'érinose. Ce sont les jeunes plantations qui souffrent le plus des dégâts de ce ravageur. Les dommages de ces acariens peuvent aller jusqu'à bloquer la croissance de la vigne. Ces phytoptes sont régulièrement observés au vignoble, notamment sur Sauvignon. Sur 11 parcelles observées, 7 présentaient des symptômes d'érinose d'intensité variable. Bien que spectaculaire, l'Érinose est généralement sans incidence sur la vigne. Les acariens prédateurs d'acariens, notamment les typhlodromes, régulent naturellement les phytoptes de l'Érinose et contribuent à maintenir ces derniers à des niveaux acceptables.

## • Les mange-bourgeons

Les chenilles (noctuelles, boarmie et chenilles bourruées) reprennent leur activité en avril. Elles ont une activité nocturne. Elles percent les bourgeons en phase de gonflement (aspect d'oeuf à la coque).

Aucun signalement de présence de mange bourgeons n'a été enregistré cette année. Cette constatation est certainement le résultat de la conjugaison d'un débourrement relativement précoce et d'une croissance rapide de la vigne au printemps.

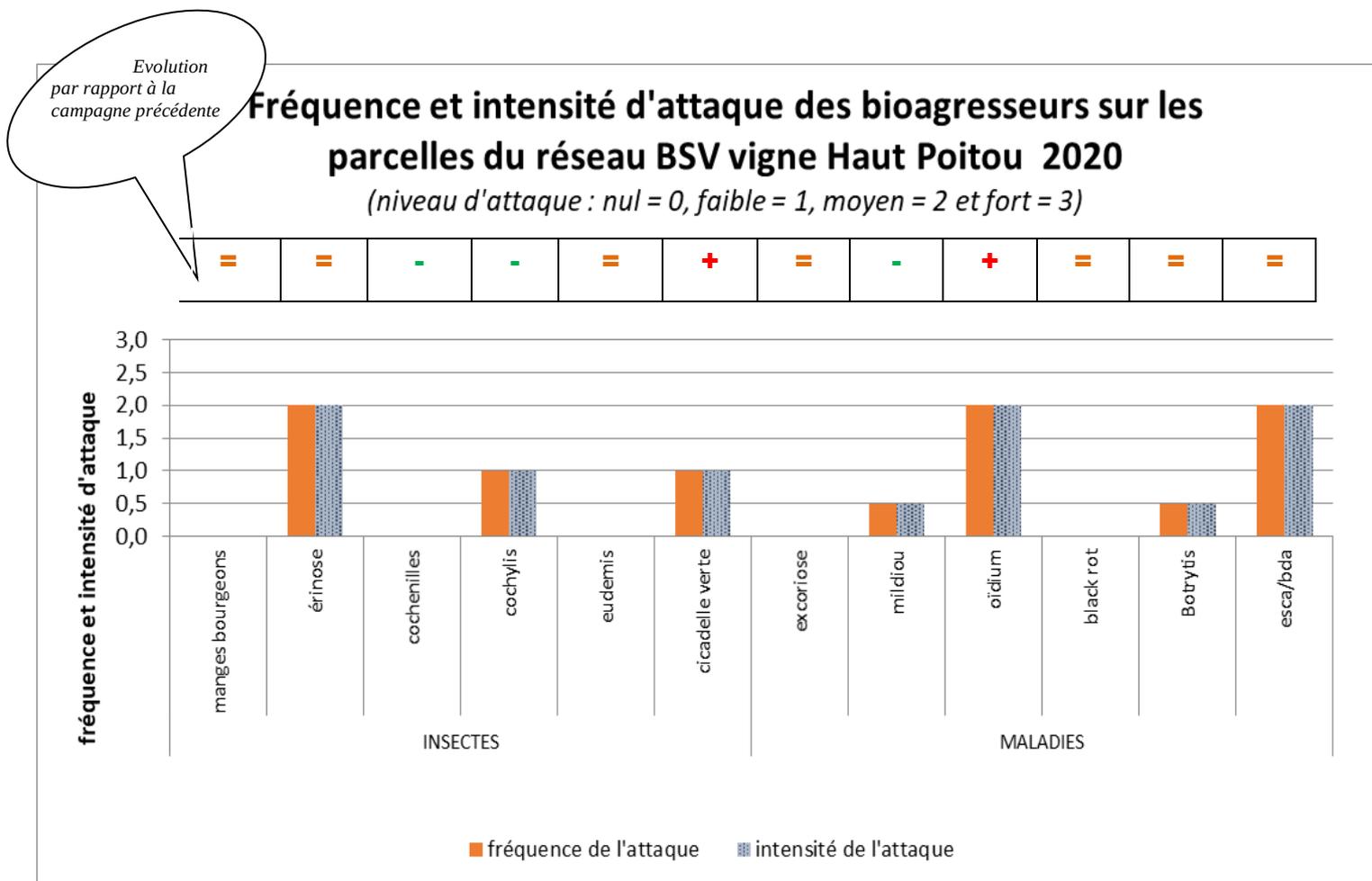


**Dégâts de mange-bourgeons**

(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

## • Autres ravageurs habituels : les cochenilles et les cigariers

Cochenilles comme cigariers se sont faits encore plus discrets cette année, nous n'avons pas enregistré d'observation les concernant.



**Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes :** un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par FREDON Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat du Haut Poitou, la Coopérative Loire Vini Viti Distribution (LVVD), la Coopérative Terrena, les Etablissements Soufflet, l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".